



AUTORISATION PARENTALE POUR LA PRATIQUE DU PAINTBALL POUR LES MOINS DE 16 ANS

Pour votre information, le Paintball est un sport qui peut s'avérer dangereux si les règles de sécurité ne sont pas respectées. Pour les moins de 16 ans, les lanceurs utilisés sont moins puissants que pour les adultes, un adulte responsable doit être présent pendant toute la durée de l'activité pour assurer la sécurité des participants.

Barrer les mentions inutiles

Je soussigné, Madame/Monsieur _____ tuteur légal de l'enfant _____,
l'autorise à pratiquer l'activité de Paintball sous la responsabilité de _____,
le ____/____/____ au Woody Park de Fécamp et confirme que mon enfant est apte à pratiquer cette activité physique. Je
connais et accepte intégralement le règlement intérieur ainsi que les conditions générales de prestations de services (disponible sur le
site internet www.woody-park.com et à l'accueil de Woody Park).

A _____

Le ____/____/____

Nom et signature précédée de la mention « **lu et approuvé** »

AUCUN MINEUR DE PLUS DE 16 ANS NON MUNI DE CETTE AUTORISATION PARENTALE NE SAURAIT ETRE ACCEPTE